

BIENTOT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT

Le site « MAJDC » a changé de nom.

Désormais les jeunes devront créer leur compte sur le site **Défense +**.

En cliquant sur ce lien <https://presaie.sga.defense.gouv.fr/>, ils accèdent à la page d'accueil leur permettant de télécharger l'application « **Défense +** ».

Leur compte peut être créé via l'application ou via la page d'accueil, il suffit de cliquer en haut à droite du site ou de se laisser guider sur l'application :

La rubrique « foire aux questions » est toujours présente en bas à gauche pour répondre à leurs interrogations.

Suite à ces modifications, le triptyque « majdc.fr » n'est plus d'actualité.

Par ailleurs, voici quelques informations importantes :

Les jeunes gens ne peuvent pas créer leur compte dès le recensement : Ils doivent attendre que leur dossier soit connu de la direction du service national (après intégration des fichiers de recensement et immatriculation). S'ils communiquent une adresse mail, ils sont généralement informés lorsque leur dossier est connu de nos services.

Notre adresse fonctionnelle csnj-varces-jdc.trait.fct@intradef.gouv.fr ne reçoit plus les demandes des administrés :

Ils sont invités à nous contacter via ce

site : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse>